

Descriptif de la Section :

La section vise à permettre à l'étudiant(e) de maîtriser les compétences de base dans le domaine de la création d'entreprise, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion financière et commerciale, et de la législation nécessaire à l'exercice de toute activité professionnelle à titre d'indépendant.

Durant la formation vous pourrez acquérir des notions de marketing, de législation commerciale et de comptabilité.

Intitulés des Unités d'Enseignement	Nbre périodes	D.P.
Connaissance de gestion de base	160	

Conditions d'admission :

Test d'admission en français et mathématiques.

Durée de la formation :

La formation se déroule sur un semestre en journée, à raison de trois jours par semaine et comporte 160 périodes élève.

Titre délivré :

Certificat de « Connaissance de gestion de base »

Débouchés :

Permettre à l'étudiant(e) d'accéder au statut de commerçant indépendant.